

**Rentrée 2024 – Elèves de lycée**  
**Demande de changement d'établissement en classe de Première**

Établissement d'origine : .....

Affectation en		Modalités de traitement de la demande	
<b>Première</b>	<b>Avant le 31 mai 2024</b>	Le lycée d'origine adresse la demande à la DRAIO par mail <a href="mailto:secretariat.dsaio@ac-reunion.fr">secretariat.dsaio@ac-reunion.fr</a>	Commission académique (AFFELNET)
La demande doit parallèlement être saisie dans AFFELNET / AFFELMAP par l'établissement d'origine avant le 10 juin 13h.			

Motif(s) de la demande <i>Cocher la ou les cases correspondantes</i>	Pièces justificatives à joindre obligatoirement à la demande
<input type="checkbox"/> <b>Changement de domicile à la Réunion</b> → <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> G - <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> Techno. - <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> Pro. <input type="checkbox"/> <b>Rapprochement du domicile (1<sup>re</sup> Pro.)</b> <input type="checkbox"/> <b>Retour sur le lycée de secteur (1<sup>re</sup> G)</b> <input type="checkbox"/> <b>Retour sur la zone de rattachement (1<sup>re</sup> Techno)</b>	→ <b>Justificatif * de domicile au nom des responsables légaux</b> → <b>Copie de la pièce d'identité des responsables légaux</b> → <b>Courrier explicatif pour un retour sur secteur / zone de rattachement</b>  <i>* Les attestations d'hébergement ne sont pas recevables comme justificatif de domicile dans le cadre de cette procédure. Les locaux à usage commercial ou industriel ne sont pas assimilés à un domicile.</i>
<input type="checkbox"/> <b>Enseignement de spécialité (EDS) non proposé dans le lycée d'origine (précisez) :</b>  ..... EDS concernés : théâtre, musique, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, arts plastiques, arts du cirque, NSI, SI, biologie-écologie, LLCA latin ou grec, EPPCS, LLCE allemand ou espagnol (quand l'enseignement de spécialité LLCE n'existe pas dans le lycée).	→ <b>Copie des bulletins scolaires de l'année en cours</b> <u>Commission préparatoire le 17 juin 2024</u> La commission statue sur la priorisation d'une affectation dans le lycée qui propose l'EDS rare. Attention : l'inscription dans l'EDS rare ne garantit pas nécessairement l'inscription dans les trois EDS souhaités. L'affectation en 1 <sup>re</sup> générale est conditionnée par la décision d'orientation.
<input type="checkbox"/> <b>Autre(s) :</b> .....	→ Courrier explicatif → Tout justificatif utile à l'examen de la demande

**IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE**

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
N°INE : ..... Date de naissance : .....  Garçon  Fille  
Nom, prénom du(es) représentant(s) légal(aux) : .....  
Adresse à La Réunion à la rentrée 2024 : .....  
..... À compter du : .....  
N° de téléphone : ..... N° de portable : ..... Adresse mail : .....  
Classe suivie cette année : ..... Spécialité d'origine : .....

Établissement souhaité <i>(Par ordre de préférence)</i>	1 <sup>re</sup> Générale <i>(précisez les 3 enseignements de spécialité)</i>	LVA	LVB	Abibac ou Bachibac ou Orientale ou Euro <i>(Précisez la langue)</i>	Régime Int / DP / Ext
	1 <sup>re</sup> Technologique <i>(précisez la série et la spécialité)</i>				

**Date et signature de l'élève majeur ou du(es) représentant(s) légal(aux) (élève mineur) :**